

Montréal, 14 novembre 2024

1908 RUE PANET
BUREAU 302
MONTRÉAL / QC
H2L 3A2



Service du greffe
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Objet : Avis - projet de politique de développement culturel de Montréal 2025-2030
Reconstruction de la Chapelle historique du Bon-Pasteur

Madame, Monsieur,

Le Conseil québécois de la musique (CQM) porte la voix du milieu musical professionnel et contribue au rayonnement des musiques vivantes ancrées dans la tradition, la recherche et la création.

Ses actions et services contribuent à bâtir une communauté musicale forte et solidaire, active au cœur même de la société qu'elle anime et émeut.

Nous déposons aujourd'hui un avis dans le cadre des consultations sur le projet de politique de développement culturel de Montréal 2025-2026. Nous croyons que la reconstruction de la Chapelle historique du Bon-Pasteur, non seulement s'inscrit tout à fait dans les orientations et objectifs de la Politique de développement culturel, mais aussi parmi les projets phares qui doivent être priorisés et nommés à titre d'exemple.

En vous remerciant pour votre attention, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Françoise Henri
présidente, CQM

Avis adressé à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la ville de Montréal portant sur le projet de politique de développement culturel de Montréal 2025-2030

Le Conseil québécois de la musique

Le Conseil québécois de la musique (CQM) est le regroupement disciplinaire national reconnu par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Il porte la voix du milieu musical professionnel et contribue au rayonnement des musiques vivantes ancrées dans la tradition, la recherche et la création qui incluent les musiques anciennes, baroque, classique, romantique, postromantique, du XX^e et XXI^e siècle, jazz, traditionnelle québécoise et du monde.

Le CQM représente une communauté musicale forte et solidaire, active au cœur même de la société qu'elle anime et émeut. Il regroupe un peu plus de trois cents membres, musiciens·nes et ensembles musicaux, dont 70 % sont établis à Montréal et contribuent, par leur excellence artistique, à son dynamisme.

Reconstruction de la Chapelle historique du Bon-Pasteur

Le CQM a participé à la rédaction d'un mémoire réunissant plusieurs regroupements disciplinaires nationaux basés à Montréal et visant la santé du cœur créatif de la ville. Le présent avis s'inscrit dans la continuité de l'argumentaire développé dans ce mémoire en insistant sur la concrétisation des orientations et l'atteinte d'objectifs à travers un projet porteur pour le milieu que nous représentons, la reconstruction de la Chapelle historique du Bon-Pasteur.

“ La Politique de développement culturelle a pour but d'offrir un cadre pour façonner le développement et établir des priorités claires, au bénéfice de la population.” (p.3)

On ne saurait reprocher un manque d'envergure à un document dont la principale fonction est d'encadrer les actions pour un développement cohérent et global en phase avec les responsabilités et champs d'actions municipales. Toutefois, ce sont les actions qui en découlent, les projets qui se concrétisent à l'intérieur de ce cadre qui doivent faire preuve d'audace afin que Montréal

conserve son titre de métropole culturelle et soit cité en exemple pour sa vision et son envergure.

Aussi, nous croyons que la reconstruction de la Chapelle historique du Bon-Pasteur, non seulement s'inscrit tout à fait dans les orientations et objectifs de la Politique de développement culturel, mais aussi parmi les projets phares qui doivent être priorités et cités en exemple.

Contexte

En mai 2023, un terrible incendie a dévasté le monastère du Bon-Pasteur, un monument historique important, qui en plus de la Chapelle historique du Bon-Pasteur, abritait la coopérative d'habitation Sourire à la vie et la Maison Aurélie-Cadotte. Certains espaces étaient également occupés par des organismes culturels.

En réunissant la sauvegarde du patrimoine bâti, l'accès à la culture dans une perspective de proximité ainsi que l'occupation des lieux par des organismes et des résidents, le projet de transformation du Monastère du Bon-Pasteur en 1987 a été maintes fois cité en exemple. Voilà un projet d'envergure qui, tout en préservant le patrimoine bâti et en y donnant accès à la population, répond intelligemment à plusieurs enjeux sociaux d'aujourd'hui.

En effet, en ces temps où le manque de logements est criant, le projet de reconstruction du monastère, en respectant toutes ses composantes initiales, privilégie le logement social et l'accessibilité au patrimoine tout en considérant la culture comme étant un service de proximité essentiel.

Nous sommes d'avis que sa reconstruction ne peut qu'être tout aussi exceptionnelle en préservant cette mixité entre les usagers comme en témoigne la réussite du projet initial.

Incorporée aux réseaux des maisons de la culture de la ville de Montréal, la Chapelle historique du Bon-Pasteur, avec sa programmation dédiée aux musiques classique, contemporaine, jazz et du monde, est aujourd'hui reconnue parmi les plus importantes salles de concert de Montréal. À l'aube de sa 35^e saison, le lieu malheureusement gravement endommagé a dû fermer ses portes pour une durée indéterminée.

Dès le lendemain du sinistre, le ministre de la Culture et des Communications Mathieu Lacombe ainsi que la mairesse de Montréal Valérie Plante se sont engagés à reconstruire la Chapelle historique du Bon-Pasteur.

Des orientations stratégiques et des objectifs pertinents

À la lecture des orientations et des objectifs proposés, nous considérons que le projet de reconstruction de la Chapelle historique du Bon-Pasteur s'inscrit naturellement dans les actions à prioriser étant entièrement en phase avec la Politique de développement culturel.

Brièvement en 5 points:

A. Un projet à citer en exemple

Orientation 1 : Un territoire marqué par sa culture et son patrimoine

- **Objectif 1: Intégrer la culture et la mise en valeur du patrimoine dans le développement de projets d'aménagement, d'habitation et de mobilité**

“ Au cours des prochaines années, la forte croissance et la densification de la population entraîneront une augmentation des besoins en services, en équipements collectifs et en aménagement. Or, la présence d'équipements, d'installations et d'espaces culturels ainsi que de bâtiments patrimoniaux et d'œuvres d'art public contribue directement à la vitalité des quartiers et au succès des projets d'aménagement, d'habitation et de mobilité. Pour amplifier leur impact, il faut savoir bien les intégrer.” (p 28)

Considérant l'intégration exemplaire de la culture et du patrimoine dans un projet d'aménagement et d'habitation tel que le monastère du Bon-Pasteur, nous sommes surpris de ne pas retrouver la reconstruction du monastère du Bon-Pasteur et sa Chapelle historique parmi les exemples d'action en cours et à venir.

B. Consolidation et adaptation des lieux

- **Objectif 3 : Concevoir des infrastructures et installations adaptées aux besoins des communautés**

“ Les infrastructures de la Ville comme les Maisons de la culture et les bibliothèques se positionnent comme véritables tiers lieux, des extensions du chez-soi, où les utilisations dépassent la fonction principale en répondant à une diversité de besoins. Elles doivent être conçues avec agilité pour demeurer flexibles et contribuer à une expérience de qualité pour les citoyennes et citoyens.” (p 30)

- **Objectif 5 : Consolider la présence des lieux de création et de diffusion sur le territoire**

“ Essentielle à la vitalité culturelle, la présence des artistes et d’espaces de création et de diffusion sur le territoire contribue grandement à la renommée de Montréal comme métropole culturelle.” (p 32)

La réfection des bâtiments patrimoniaux demandera des travaux majeurs et dans cette optique, nous croyons qu’il serait judicieux de saisir l’occasion pour adapter entièrement les lieux à la mission de la Chapelle historique du Bon-Pasteur et ainsi, répondre à certains besoins criants du milieu musical montréalais, dont entre autres, l’accès à des locaux de répétitions adaptés aux musiciens. Plusieurs de nos membres témoignent du manque d’espaces appropriés pour mener adéquatement les travaux de création et de préparation aux concerts. Devant cet enjeu, il est pertinent de penser la reconstruction et l’aménagement des lieux en y incorporant des espaces de répétition indépendants de la salle de concert. De plus, la tenue de résidences de créations de même que des enregistrements de contenus audio et vidéo en seraient facilités. Ce nouvel aménagement, propice à la rencontre des artistes et du public hors du cadre formel des concerts, stimulerait la tenue d’activités de médiation culturelle et musicale.

Le CQM espère que la Ville de Montréal saisira cette occasion unique de mieux accompagner le milieu musical montréalais dans ses efforts de développement des publics de la métropole, de le soutenir dans ses démarches de création et de production et d’offrir aux citoyens un service de proximité significatif.

C. Consolidation de la mission de la Chapelle historique du Bon-Pasteur

Orientation 2 : Les Montréalaises et Montréalais au cœur d'une vie culturelle riche et engageante

- **Objectif 6 : Favoriser un accès aux arts, à la culture et au patrimoine adapté aux besoins**

“ Exemples d'actions en cours et à venir :

Consolidation de la mission des Maisons de la culture de créer un accès vers les arts et la culture dans chaque quartier : démarches et programmations inclusives, tournées d'artistes autochtones, résidences artistiques, activités de médiation culturelle, dialogues interculturels et pratiques innovantes;” (35)

Portant la jeune relève professionnelle au cœur de son action depuis son inauguration en 1988, la Chapelle historique du Bon-Pasteur a été un tremplin pour de nombreux musiciens et musiciennes qui connaissent aujourd'hui une grande carrière internationale.

Toutefois, privée de son lieu d'ancrage, son apport important à la communauté musicale se trouve grandement amoindri, que ce soit par l'impossibilité d'accueillir des artistes en résidence et des enregistrements ou encore, des concerts en rodage.

Seule salle dédiée à la musique de concert dans le réseau de la maison de la culture, l'incendie a clairement laissé une plaie béante dans le milieu musical montréalais et dans le cœur des citoyens et citoyennes.

D. Maintien des activités en attendant la reconstruction

Orientation 3 : Une ville partenaire de son cœur créatif

- **Objectif 12 : Être un diffuseur exemplaire**

“ Les artistes jouent un rôle essentiel dans l'enrichissement de notre société et leur travail doit être reconnu à sa juste mesure. Sur la base de

ses principes d'équité et d'inclusion, la Ville souhaite reconnaître la valeur culturelle de ce cœur créatif sur son territoire en agissant comme un diffuseur exemplaire." (p 43)

Nous devons souligner le soutien remarquable de la Ville de Montréal à l'équipe de la Chapelle pour la relocalisation de sa programmation artistique au Centre Canadien d'Architecture, institution qui a répondu présent dès les lendemains de l'incendie et dont l'entraide est exemplaire. Grâce à lui et à la Ville de Montréal, une partie importante de la mission de la Chapelle est préservée, soit l'accessibilité aux citoyens et citoyennes de Montréal à une offre spécifique à la musique de concert.

Les musiciens et musiciennes, les compositeurs et compositrices, les citoyens et citoyennes sont impatients de retrouver l'ambiance intime et chaleureuse de ce lieu de musique incomparable. En attendant, nous considérons comme essentiel le maintien de la programmation de la Chapelle historique du Bon-Pasteur afin de préserver cette offre exclusive aux musiques de concert aux citoyens et citoyennes.

E. Partenariats essentiels

- **objectif 13 : mobiliser les grands partenaires du développement culturel**

“ Métropole culturelle francophone de premier plan, Montréal a tout ce qu'il faut pour agir comme leader dans la mobilisation de ses partenaires locaux, nationaux et internationaux autour de l'objectif commun d'affronter les grands défis urbains. Fédératrice et tournée vers l'avenir, elle porte une vision globale des enjeux culturels et sociaux. À travers ses actions et ses réseaux, elle consolide sa force, son rayonnement et sa vitalité.” (p45)

En mai dernier, dans une lettre ouverte, nous avons rappelé à toutes les parties prenantes de ce projet d'envergure l'importance de la Chapelle historique du Bon Pasteur, tant pour le milieu musical que pour les citoyens. Nous les appelons à travailler ensemble pour entreprendre la reconstruction de la Chapelle et à s'engager à la rendre à nouveau disponible à la communauté dans les meilleurs délais.

Nous comprenons que la réalisation d'un projet de cette envergure devra pouvoir compter sur l'apport de plusieurs partenaires dont, entre autres, le gouvernement du Québec.

La ville accompagne déjà la SHDM, porteur officiel du projet, en fournissant l'expertise que nécessite un projet de cette envergure. Une première étape, celle de présenter un plan et un devis chiffré, devrait être complétée en 2025.

Le rôle actif de la ville pour rassembler les partenaires financiers autour du projet est essentiel. Le conseil québécois de la musique tient à vous assurer de son appui à vos démarches.